

QUAIS DU POLAR

70 quai Pierre Scize
69005 Lyon

Marion Yoccoz

Responsable bénévolat
myoccoz@quaisdupolar.com
09 83 22 33 47

Laura Bey

Assistante bénévolat
benevolat@quaisdupolar.com
09 83 32 36 26



**QUAIS
DU POLAR**
FESTIVAL
INTERNATIONAL
LYON

FICHE D'INSCRIPTION BÉNÉVOLAT QUAIS DU POLAR 2020

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 avril 2020

Merci de renvoyer cette fiche aux adresses électroniques indiquées ci-dessus accompagnée d'une photographie pour le trombinoscope.

Nom :

Prénom :

Adresse email :

Adresse postale :

Téléphone portable :

Date de naissance :

(Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs dès 16 ans)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Êtes-vous étudiant ?

Oui Non

- Si oui merci de préciser votre fac/école et votre filière :

- Souhaitez-vous devenir bénévole dans le cadre de vos études ? Oui Non

- Si oui merci d'indiquer le nombre d'heures minimum désiré :

Si vous n'êtes pas étudiant merci de préciser votre activité principale :

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous devenir bénévole pour Quais du Polar ?

Quelle(s) langue(s) parlez-vous couramment ?

Avez-vous un bon sens du relationnel ?

Oui Non

Avez-vous le permis de conduire et l'habitude de conduire à Lyon ?

Oui Non

Si oui, maîtrisez-vous la conduite de véhicules automatiques ?

Oui Non

Etes-vous étudiant en photographie ou photographe amateur ?

Oui Non

Etes-vous à l'aise pour manipuler de l'argent et encaisser ?

Oui Non

Avez-vous déjà été bénévole pour une autre manifestation ?

Oui Non

Si oui, quelle(s) manifestation(s) ?

Avez-vous accès à internet tous les jours ?

Oui Non

À quel degrés souhaitez-vous vous investir sur le festival ?

Faible Moyen fort



MISSIONS ET CRENEAUX D'AIDE À LA PRÉPARATION DU FESTIVAL

- **Diffusion** : Certaines enseignes lyonnaises décorent leurs vitrines aux couleurs du festival : il faut donc leur apporter de quoi faire : affiches, marques page... Vous serez en binôme et dans la mesure du possible sur un seul créneau horaire.

Lundi 17 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mardi 18 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mercredi 19 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Jeudi 20 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Vendredi 21 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h

- **Aide ponctuelle au bureau du festival** : Nous vous contacterons si nous avons besoin d'aide pour des petites missions en groupe dans nos bureaux

Mise sous pli des pack adhérents

Jeudi 12 décembre	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mercredi 19 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Jeudi 19 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h

Découpe de tickets ou autre mission ponctuelle

Lundi 9 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mardi 10 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mercredi 11 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Jeudi 12 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Vendredi 13 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h

- **Chalet d'information : Renseignement du public** : A partir du vendredi 27 mars nous installons un chalet d'information place de la Comédie pour renseigner le public, ouvert de 12h à 19h. Vous serez en binôme et sur un seul créneau par jour dans la mesure du possible ! Si vous êtes disponible toute une après-midi merci de l'indiquer.

Vendredi 27 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Jeudi 2 avril	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Samedi 28 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Vendredi 3 avril	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Lundi 30 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Samedi 4 avril	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Mardi 31 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Dimanche 5 avril	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Mercredi 1e avril	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h			

- **Aide au montage des lieux du festival** : Il s'agit de préparer l'Hôtel de ville et le Palais de la Bourse (affichage, mise en place, etc.) C'est également l'occasion de découvrir les lieux et de rencontrer l'équipe et les bénévoles dans une ambiance plus détendue. Le déjeuner est compris pour ceux qui restent une journée entière

Mercredi 1e avril (à l'Hôtel de Ville)	<input type="checkbox"/> 8h-13h	<input type="checkbox"/> 13h-18h		
Jeudi 2 avril (au Palais de la Bourse)	<input type="checkbox"/> 8h-13h	<input type="checkbox"/> 13h-18h		
Vos préférences :	<input type="checkbox"/> Signalétique	<input type="checkbox"/> Manutention	<input type="checkbox"/> Runs	<input type="checkbox"/> Indifférent



MISSIONS ET CRENEAUX D'ENCADREMENT FESTIVAL

- Missions souhaitées pendant le festival**

Classez par ordre de préférence les missions qui vous intéressent.

Il est conseillé de choisir plusieurs missions (par exemple C, D, A) :

A : Accueil, renseignement et encadrement du public

B : Service au bar

C : Vente de produits dérivés

D : Aide à l'équipe technique / montage / runs

E : Photographie

F : Véhiculer les invités du festival (aéroport/gare – lieux du festival, hôtels...)

- Vos disponibilités**

Il est préférable pour les missions d'accueil, de vente et de service au bar d'être disponible au minimum sur deux créneaux successifs par jour.

Mercredi 1e avril	<input type="checkbox"/> 9h-12h	<input type="checkbox"/> 12h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-18h	<input type="checkbox"/> 18h-20h
Jeudi 2 avil	<input type="checkbox"/> 9h-12h	<input type="checkbox"/> 12h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-18h	<input type="checkbox"/> 18h-20h
Vendredi 3 avril	<input type="checkbox"/> 8h30-12h	<input type="checkbox"/> 12h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-19h	<input type="checkbox"/> 19h-minuit
Samedi 4 avil	<input type="checkbox"/> 8h30-12h	<input type="checkbox"/> 12h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-18h	<input type="checkbox"/> 18h-21h
Dimanche 5 avril	<input type="checkbox"/> 8h30-12h	<input type="checkbox"/> 12h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-18h	<input type="checkbox"/> 18h-21h
Lundi 6 avril	<input type="checkbox"/> 9h-12h	<input type="checkbox"/> 12h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-18h	

Souhaitez-vous participer à l'encadrement de la grande enquête sur vos disponibilités ?

(parcours urbain en place jeudi 2 et vendredi 3 avril pour les scolaires, samedi 4 et dimanche 5 avril pour le public) Oui Non

Si besoin, vos disponibilités vous permettent-elle de déborder des créneaux cochés (d'une heure maximum) ? Oui Non

Seriez-vous d'accord pour un poste de référent les 3, 4 ou 5 avril si une place se libère ? (par exemple sur l'espace jeunesse, sur les conférences..)

Il est nécessaire d'être disponible sur la journée entière (9h-18h avec pauses) Oui Non

!/ Merci de vous assurer de vos disponibilités !/

Une fois l'inscription validée, il est impératif que tout changement de disponibilité soit communiqué avant le début du mois de mars, date à laquelle les plannings sont finalisés. Votre planning personnalisé vous sera communiqué à partir de mi mars.

QUAIS DU POLAR

70 quai Pierre Scize
69005 Lyon

Marion Yoccoz

Responsable bénévolat
myoccoz@quaisdupolar.com
09 83 22 33 47



**QUAIS
DU POLAR**
FESTIVAL
INTERNATIONAL
LYON

Bénévole pour le festival Quais du Polar... Comment ça marche ?

Adhésion à l'association

Chaque bénévole doit être adhérent à l'association *Quais du Polar* pour participer à ses activités. Pour se faire, il vous suffit de remplir les informations au bas de cette page. **Le bénévole est exonéré de cotisation.**

Il peut ainsi s'impliquer davantage dans l'association s'il le souhaite. Chaque adhérent est invité aux assemblées générales où il a un droit de vote. Il bénéficiera également des informations les plus récentes sur le polar via notre newsletter. Lorsque nous organisons des avant-premières et que nous avons suffisamment de places, nous vous en informons par mail (les premiers à répondre pourront assister à la séance proposée, dans la limite des places disponibles).

Charte du bénévole

Quais du Polar s'engage à

- Donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement
- Accueillir et considérer chaque bénévole comme un collaborateur à part entière, tout en veillant à l'épanouissement de chacun au sein des équipes
- Couvrir chaque membre bénévole par une assurance adéquate

Le bénévole s'engage à

- Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs
- Respecter les disponibilités convenues et en cas d'impossibilité, **prévenir le responsable suffisamment à l'avance**
- Agir avec honnêteté et sérieux, être attentif à son état et son attitude, de manière à assumer correctement les tâches qui lui sont confiées
- Posséder une assurance responsabilité civile à son nom couvrant les préjudices commis par lui involontairement

Le non-respect de ces règles peut entraîner la cessation immédiate de la collaboration.

Je soussigné(e)

NOM _____ Prénom _____ Date _____

Déclare avoir pris connaissance de la charte ci-dessus, et m'engage en tant que bénévole pour l'association Quais du Polar.